

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 660

Artikel: Maison de vacances pour femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

decine, recommande aux femmes de ne pas se figer en d'antiques routines, de s'instruire, de se développer, de marcher avec leur temps, mais toujours en vue de leur fonction dans la famille: témoin *L'éclosion d'une vie* paru en 1938, destiné à donner aux mères le modèle d'un journal méthodique et scientifique, à tenir dès la naissance d'un enfant. Ainsi elle espérait discipliner les occupations maternelles et faire surgir une foule de documents nécessaires à la science.

A son avis, les femmes ne sont pas faites pour l'action collective et politique; ses goûts personnels ne la portaient pas vers les groupements et comités qui tentent de combattre la misère ou l'injustice. Les lectrices du *Mouvement* déploieront cette tendance chez une personnalité si éminente. Pourtant, par solidarité, elle était membre à Genève de l'Union des Femmes et de l'Association des Femmes Universitaires, ne croyant guère, sans doute, à leur efficacité et préférant l'action individuelle qui lui paraissait mieux en harmonie avec les aptitudes féminines véritables.

Cette attitude, résolument orientée vers l'action individuelle, s'explique quand on sait que M^{me} Ferrero était douée d'une intuition divinatrice, elle savait lire dans le cœur des hommes», a écrit son fils Leo, et ce don lui permettait d'agir profondément sur ceux qui l'approchaient. Là, elle triomphait, là elle se sentait utile auprès de ses frères et sœurs humains. Combien de cœurs en détresse a-t-elle apaisés? combien de situations douloureuses a-t-elle dénouées? combien de fugitifs a-t-elle accueillis à son foyer d'exilée qui, malgré les départs et les deuils, se repeuplait toujours? Aussi, c'était une foule émue et reconnaissante qui entourait sa tombe le 30 mars dernier, dans le vieux jardin mortuaire de Plainpalais, où l'herbe verdissait, où les fleurs pointaient, tandis qu'un vent chaud apportait d'Italie l'adieu des printemps merveilleux de la patrie absente.

A. W.-G.

Vers l'assurance-vieillesse

Dans leur courte session de printemps, les Chambres fédérales ont pris une importante décision concernant l'introduction de l'assurance-vieillesse en Suisse. Depuis le refus du projet de loi en 1931, c'est sous forme d'aide à la vieillesse que la Confédération a assisté les vieillards indigents. Or, quatre cantons, Neuchâtel, Genève, Berne et Argovie, ont déposé des initiatives demandant qu'une assurance fédérale en faveur des vieillards et survivants soit remise à l'étude. Les trois dernières réclament notamment que les caisses de compensation pour militaires soient maintenues après la guerre et mises à contribution pour cette branche des assurances sociales.

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin



Livres de femmes

Norvégiennes de notre temps

Deux livres, simultanément, nous révèlent l'âme de la femme de Norvège, aux prises avec les temps modernes dans ce qu'ils comportent de trouble ou de cruauté. Une âme loyale, calme, courageuse, où persiste une simplicité de primitive. Et par ces qualités, par ces caractéristiques de race, se trouvent apparentées deux héroïnes dont la personnalité est différente, et qui appartiennent à deux œuvres de valeur inégales, aussi dissimulables qu'il est possible.

Deux pièces et une cuisine, est un roman écrit sous la forme de journal — celui d'une jeune journaliste. Un des mérites de l'auteur est d'avoir su rénover ce genre quelque peu usé. M^{me} Simone Hauert, dans sa libre adaptation en langue française, a fort bien fait, certes, de conserver le ton primesautier et hardi du récit. Cependant elle semble parfois confondre simpli-

¹ Annik SAXGAARD. Adapt. française de Simone Hauert. Ed. Spes, Lausanne, 1 vol., 3 fr.

Ces initiatives ont fait l'objet de délibérations approfondies, et c'est à l'unanimité que chacune des Chambres a chargé le Conseil fédéral de préparer un nouveau projet de loi pour l'assurance-vieillesse. Ainsi le principe de l'assurance l'a nettement emporté sur les mesures d'assistance, ce principe qui garantit à chaque assuré un droit légal à un revenu auquel il a participé lui-même par ses versements.

Si l'entrée en matière semblait gagnée d'emblée sous l'influence d'une opinion publique incontestable, la discussion nourrie qui suivit, au Conseil national surtout, montra les difficultés énormes auxquelles se heurtera le législateur si la nouvelle loi ne doit pas sombrer dans la tempête politique comme ce fut le cas de la précédente. La couverture financière, avec ou sans caisses de compensation, l'étendue de l'assurance, ses rapports avec les

caisses cantonales, professionnelles et privées déjà existantes, la possibilité d'y introduire des mesures de protection de la famille, et nombre d'autres questions, furent soulevées, si bien que M. Speiser (Argovie) fit la sage recommandation de ne pas charger le bateau de trop de vœux et de suggestions sans quoi il risquerait de ne pas arriver au port.

M. Stampfli, Président de la Confédération, a déclaré en fin de débats que les difficultés seront certainement grandes et que le Conseil fédéral ne saurait se lier dès maintenant à une date déterminée pour l'introduction de cette assurance. Quant au mode de l'assurance, la tendance actuelle semble préconiser une assurance générale obligatoire.

De toutes ces déclarations nous pouvons conclure à une volonté ferme de réaliser enfin un devoir social urgent. Nous espérons que dès le début les femmes seront appelées à

participer à l'élaboration de cette œuvre nationale, vu qu'elles la soutiendront de leurs finances, et qu'elles lui appartiendront comme assurées.

A. L.

L'aide féminine à la campagne

A Vennes sur Lausanne, du 13 au 18 mars, s'est tenu, sous la direction de M^{lle} Jeanneret, le 11^{me} cours romand de formation de chefs de camp féminins pour l'aide à la campagne. Il a réuni 25 participants de tous les cantons romands, le Tessin y compris. M. Richard, chef du service de l'Economie de guerre du canton de Vaud, y a dit que le canton de Vaud a fourni, en 1943, à l'aide volontaire et obligatoire pour le travail des champs, 1262 jeunes filles, soit 148 écolières, 125 aides volontaires, 391 apprenties; 900 ont travaillé individuellement et 360 dans des camps. L'expérience des camps a été bonne; elle sera renouvelée et développée cet été.

Parmi les auteurs de travaux présentés à ce cours, citons M^{les} Mercier et Steck, des étudiantes, sur leurs expériences à la tête de camps en 1943, M^{lle} le Dr. M. Broje (Lausanne), sur les premiers soins à donner aux malades, M^{lle} H. De-larageaz, maîtresse ménagère à Lausanne, M^{me} Troillet-Villard, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises (Daillens), M^{les} de Monakow, Böhnisch, Lüps, de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail (Berne).

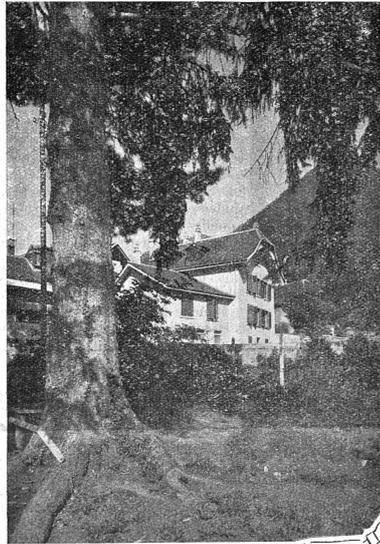
Les nouvelles perspectives professionnelles ouvertes aux femmes par la guerre

(Fin de la 1^{re} page)

4) Un autre motif d'insécurité des conditions futures du travail féminin est la façon tout empirique, et sans aucune méthode, qui a présidé à l'emploi de femmes qualifiées ou semi-qualifiées dans bien des professions. Dans la plupart des cas, en effet, elles n'ont appris leurs tâches actuelles que sous la forme qui pouvait le plus rapidement en augmenter le rendement, et n'ont pas passé par la filière de la formation prescrite par les règlements des syndicats. Il est possible que, dans l'avenir, la forme intensive du travail qui leur a été imposée conduise à une révision des principes de l'apprentissage; mais, en ce qui concerne le jugement émis dès 1942 par M. Bevin, Ministre du travail en Grande-Bretagne que «les femmes ont fait preuve d'une capacité remarquable d'adaptation et d'adresse, et qu'il sera simplement équitable

Maison de vacances pour femmes

Mlle Antoinette Cossy, décédée à Lausanne en 1939, a légué à l'Etat de Vaud sa maison d'Ollon, affectée aux vacances de femmes vaudoises fatiguées, spécialement des mères de famille ou des jeunes filles ayant besoin de repos. Cette char-



Cliche „Maison de vacances“

mente vieille demeure, remise à neuf, entourée de beaux arbres et jouissant d'une vue étendue sur la vallée de Champéry, s'est réouverte le 1^{er} avril et peut recevoir une douzaine de personnes au prix modique de 5 fr. par jour. S'adresser à la «Fondation Antoinette Cossy», Ollon (Vaud), téléphone 3.21.48.



cité avec négligence. Nous préférons les pages moins «cahotées» si l'on ose dire. Au reste, l'adaptation est heureuse et se lit avec d'autant plus d'agrément que, sous ses apparences légères, le canevas dissimule une solide trame tissée des fils même de la vie.

Kisinka — «pseudonyme à la russe» — est une jeune fille tout ensemble amoureuse et honnête, comme il en est beaucoup dans notre société désaxée. Issue d'un milieu bourgeois, elle conquiert son indépendance, que d'aucuns jugeront excessive, par la force des choses. Mais si elle paraît ignorer la loi morale qui nous ordonne de dominer nos instincts, c'est parce qu'elle n'éprouve pas encore le besoin de la respecter et que cette loi est momentanément écartée des mœurs du temps présent, dans un certain cercle cela s'entend. L'avantage de Kisinka sur ses pareilles, c'est le don d'intelligence que lui consentit la nature. Restée orpheline, et sans fortune — son père a fait faillite — elle décide de quitter sa petite ville pour tenter sa chance à Oslo, où elle rédige avec succès, quand s'ouvre le récit, la «page de la femme» d'un grand journal. A ce moment, elle a vingt-six ans. Elle cède à l'attrait de l'amour incestueux, en primitive, sans aucun intérêt pécuniaire ou sentimental. Mais quand elle rencontre celui qui sera l'homme de sa vie, Gunnar, les choses changent du tout au tout.

Sous le couvert de la si commode «camaraderie» se nouent des relations amicales, peu à peu muées en un plus intime accord. Mais la désinvolture est à la mode. Chacun met sa fierté à dissimuler son véritable sentiment. Gunnar n'est pas riche. Kisinka ne se gêne pas pour railler les ménages modestes qui se contentent d'un

étroit logis où l'on se sent les coudes: «deux pièces et une cuisine». Cependant, en secret, la nature accomplit son œuvre. Quand elle s'aperçoit qu'en elle s'élabore une mystérieuse petite vie, Kisinka ressent une grande joie. Selon son habitude, elle fait face à la situation. S'étant donnée librement, elle ne s'imposera pas.

Elle élèvera son enfant au prix de son travail. Rien, pour lui, ne sera assez beau ni assez bon. Pourtant elle doit la vérité à Gunnar. Et dans le message qu'elle lui adresse se retrouve la dignité féminine qu'on croyait en faillite. Or Gunnar, lui aussi, en dépit des apparences, est un honnête homme. Il aime profondément Kisinka. On s'explique, on redevient des êtres normaux. Il faut seulement se hâter de publier les bans et chercher un petit appartement pas cher: «deux pièces et une cuisine!»

Une fois de plus, l'espoir de l'enfant a rétabli le respect de la tradition familiale. C'est ainsi que sous sa forme légère, ce roman a une signification morale très haute. Qui est au juste Annik Saxegaard? Nous savons seulement, par l'avant-propos, que cette jeune Norvégienne a quitté son pays envahi, et qu'on la suppose réfugiée quelque part en Amérique.

Rédigé en norvégien, publié en suédois, traduit en allemand, puis adapté en langue française par M^{me} Gagnebin, le livre de Synnøve Christensen, nous fait connaître, avec une poignante simplicité, le drame quotidien qui se joue en pays occupé.

¹ *Je suis une vraie Norvégienne*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 1 vol. 4.50 broché, 7.50 relié.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode éprouvée
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE